



**Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration de GEMME EUROPE
du 18/10/2014 à Rome, Tribunale per i Minorenni**

Etaient présents :

Peter OSTEN, membre élu et représentant en outre Fritz ROLAND, Allemagne

Avi SCHNEEBALG, Président et représentant de section, Belgique

René CONSTANT, membre élu, Belgique

Luis Aurelio GONZALES, représentant de Lourdes ARASTEY, Espagne

Pascual ORTUNO, membre élu et vice-président, Espagne

Michèle WEIL, membre élu, France

Melita CAVALLO, membre élu, Italie

Gian Luigi LEPRI, membre élu, Italie

Giovanna DIBARTOLO, observateur, Italie

Marcello MARINARI, membre élu, Italie

Albertina AVEIRAO PEREIRA, membre élu, Portugal

Jaime CARDONA, président de GEMME EUROPE, Portugal

Etaient Excusés : les représentants des sections suisse, finlandaise, néerlandaise et hongroise, ainsi que Linda BENRAIS, secrétaire générale.

Après un mot de bienvenue de la présidente du Tribunale per i Minorenni de Rome, le président CARDONA ouvre la séance en la remerciant pour son accueil et se déclare heureux que le problème de l'importante section italienne ait été résolu.

12

Il ajoute que malgré l'absence de Béatrice BRENNEUR, absente ce jour pour d'impérieuses raisons familiales, GEMME continue et que le quorum ne pose pas de problèmes.

1. Le PV du CA de Paris du 5 juin 2014 est approuvé à l'unanimité, moins une abstention, celle de Peter OSTEN.
2. René CONSTANT représentera GEMME EUROPE au colloque organisé par la section italienne à partir du 20 octobre à la Place de Béatrice BRENNEUR, empêchée. Le président CARDONA le remercie et souhaite un bon colloque à la section italienne.
3. Le président CARDONA recommande, à titre exceptionnel, pour ne pas banaliser le titre (que possède à ce jour le seul Guy CANIVET, premier président de GEMME), de proposer à la prochaine AG de nommer Béatrice BRENNEUR membre d'honneur de GEMME. Cette proposition est adoptée à l'unanimité et sous les applaudissements de tous les présents.
4. Michèle WEIL précise que Dragos CALIN a transféré la responsabilité de l'ouvrage collectif à Béatrice BRENNEUR. Un petit groupe collecte, corrige et traduit les textes. Certaines interventions prononcées lors du colloque de juin 2014 à Paris seront également publiées. Il reste encore trop de travail pour fixer une échéance.
5. Le président CARDONA estime qu'il faut se concentrer sur la formation à la médiation des juges récemment nommés et se demande s'il vaut mieux intervenir au niveau national ou au niveau européen. Pascual ORTUNO, ancien directeur de l'Ecole de la magistrature espagnole trace un portrait de la situation en Europe à cet égard. Il distingue notamment le cas de l'Espagne, du Portugal et de la France, où les nouveaux promus sont imprégnés d'une mentalité positiviste et estiment qu'ils sont là pour trancher, du cas de la Belgique et des Pays-Bas, où les nouveaux juges commencent leur carrière immédiatement au sein des tribunaux et deviennent partisans de la médiation... par frustration. GEMME n'a pas d'influence sur les écoles de magistrature. GEMME pourrait offrir des formations à l'Académie européenne de Trèves, qui prépare des formations via Internet, notamment en matière de litiges transfrontaliers. Le président mandate Pascual ORTUNO pour nouer les premiers contacts avec Trèves. Il s'entourera d'Eric BATTISTONI, d'Albertina AVEIRAO PEREIRA et de Roland FRITZ ensuite, dans le cadre d'un groupe de travail ad hoc. Le président CARDONA accompagnera les travaux et les conclusions du groupe de travail. Avi SCHNEEBALG suggère qu'il prenne également contact avec la fédération européenne des écoles de

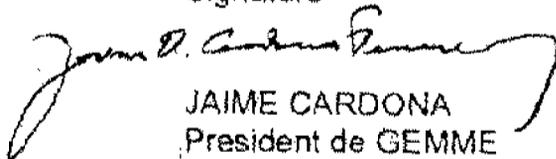
magistrature. Chaque participant à la réunion expose ensuite brièvement la situation dans les pays représentés.

6. La section danoise vient de naître et les sections grecque et suédoise sont en cours de formation. Le président CARDONA tentera de ressusciter la section britannique, en sommeil actuellement.
7. Le prochain C.A. se réunira, en mai ou juin 2015, à Copenhague ou alors à Athènes. Le président CARDONA prend les contacts nécessaires à cet égard. La prochaine A.G. ordinaire sera réunira en 2016, à une date et en un lieu qui seront décidés lors d'un C.A. de 2015.
8. Le trésorier a proposé de ne déposer qu'un rapport par an, plutôt qu'à l'occasion de chaque réunion du C.A. Cette proposition, approuvée par le président CARDONA, qui sera informé de la situation financière par le trésorier avant chaque réunion du C.A., est également approuvée à l'unanimité. D'autre part, sur proposition d'Avi SCHNEEBALG, le C.A. décide que le président tiendra le C.A. régulièrement informé des activités, propositions et décisions urgentes du Bureau.

En mettant fin à la réunion, le président CARDONA s'est dit à nouveau heureux de voir le problème italien résolu et de voir Giovanna assister à la réunion. Celle-ci remercie le président.

La séance est levée et les membres du C.A. s'en vont, dans une salle voisine, assister à la fin des travaux du C.A. de la section italienne.

Signature



JAIME CARDONA
Président de GEMME